

DEMO 87

Volume III ANALYSE PRELIMINAIRE

Tome 1 EVALUATION DES DONNEES

DEMO 87

DEUXIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DU CAMEROUN

Volume III

ANALYSE PRELIMINAIRE

Tome 1

EVALUATION DES DONNEES

AVANT-PROPOS

Du 14 au 28 avril 1987, s'est déroulée la phase de dénombrement du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2ème RGPH) sur l'ensemble du territoire national du Cameroun. Cette importante opération avait pour objectifs principaux:

- a) de faire un inventaire exhaustif des ressources en hommes par unité administrative selon des caractéristiques socio-économiques arrêtées et définies à l'avance;
- b) d'évaluer les conditions de vie des ménages dans leurs habitations;
- c) de dresser un fichier national des localités.

Pour atteindre ces objectifs, un plan d'opérations a été conçu et exécuté conformément à un calendrier fixé par le Conseil National du projet, organe suprême du projet. Les principales opérations réalisées ont été les suivantes:

- les travaux de cartographie censitaire,
- le dénombrement principal,
- le traitement informatique des données,
- l'analyse des données.

Afin d'accélérer cette dernière phase, un séminaire-atelier consacré à l'analyse préliminaire des résultats a été organisé au mois de juillet 1990.

Cet exercice a été exécuté par un groupe de travail constitué à cet effet et composé de cadres de la Direction Nationale du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, du Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale, du Ministère de l'Education Nationale ainsi que de quelques enseignants de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD).

Six principaux thèmes ont fait l'objet d'analyse:

- la répartition spatiale et les mouvements de la population;
- la structure par sexe et par âge de la population;
- l'état matrimonial et la nuptialité de la population;
- la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction de la population;
- l'activité économique de la population;
- les ménages et l'habitat.

A ces sujets, il importe d'ajouter la présente étude consacrée à l'évaluation des données collectées sur le terrain, étude dont l'objectif est de porter une appréciation sur la qualité de ces données.

L'exécution de cette phase n'a été rendue possible que grâce à l'assistance constante du Fonds des Nations Unies pour la Population.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer la gratitude du Gouvernement camerounais à cette institution sans le concours financier de laquelle le deuxième recensement démographique du Cameroun en général et ce séminaire d'analyse en particulier n'auraient pas eu lieu.

Nos remerciements vont également à la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique, à l'IFORD et ainsi qu'à tous ceux qui, organismes ou individus, ont bien voulu apporter leur assistance à ce projet dont l'importance n'est plus à démontrer.

Cette importance ne pourra être mieux comprise et plus rehaussée que grâce au bon usage que les utilisateurs, que nous souhaitons très nombreux, feront des données et analyses mises à leur disposition, pour une amélioration des conditions de vie des populations du Cameroun et pour le bonheur de l'humanité toute entière.

PLAN DE PUBLICATION

VOLUME I : RAPPORT GENERAL DU RECENSEMENT

- T.1 Méthodologie générale
- T.2 Opérations de terrain pré-censitaires, censitaires et post-censitaires.
- T.3 Exploitation, analyse et publication.

VOLUME II : RESULTATS BRUTS

- T.1 République du Cameroun
- T.2 Adamaoua
- T.3 Centre
- T.4 Est
- T.5 Extrême-Nord
- T.6 Littoral
- T.7 Nord
- T.8 Nord-Ouest
- T.9 Ouest
- T.10 Sud
- T.11 Sud-Ouest

VOLUME III : ANALYSE PRELIMINAIRE

- T.1 Evaluation des données
- T.2 Répartition par sexe et par âge
- T.3 Mouvements naturels
- T.4 Migrations et répartition spatiale
- T.5 Scolarisation
- T.6 Activité économique
- T.7 Ménages et habitat
- T.8 Perspectives démographiques
- T.9 Synthèse des rapports préliminaires

VOLUME IV : ATLAS DES PRINCIPAUX RESULTATS

VOLUME V : FICHER DES LOCALITES

- T.1 Adamaoua - Centre - Est
- T.2 Extrême-Nord - Littoral - Nord
- T.3 Nord-Ouest - Ouest - Sud - Sud-Ouest

SOMMAIRE

	Pages
Liste des tableaux	iv
Abréviations	v
Introduction.	1
Chapitre 1 :Evaluation de la méthodologie du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat	3
1.1 Objectifs du projet	3
1.1.1 Objectifs à long terme	3
1.1.2 Objectifs spécifiques	3
1.2 Priorités et justification	4
1.3 Organisation générale des travaux.	5
1.3.1 Organes du recensement	5
1.3.2 Plan des opérations	9
1.4 Enquête post-censitaire de contrôle de la couverture	16
1.4.1 Méthodologie générale	16
1.4.2 Problèmes rencontrés pendant l'exécution de l'enquête	18
1.4.3 Exploitation de l'enquête de couverture	20
1.5 Traitement des données	22
1.5.1 Codification des données.	23
1.5.2 Saisie et traitement des données	26
1.5.3 Tabulation	29
Annexe au chapitre 1	
Définitions et spécification des variables et concepts utilisés	30
A - Variables d'identification géographique du ménage	30
B - Populations recensées	31
C - Variables de migrations internes	32
D - Caractéristiques d'Etat-Civil.	33
E - Caractéristiques relatives au niveau d'instruction	34
F - Caractéristiques relatives à l'activité de l'individu.	35
G - Naissances-Décès.	36
H - Caractéristiques de l'Habitat.	37

Chapitre 4 : Evaluation des données sur la fécondité	54
4.1 Méthode d'observation	54
4.2 Test sur la vraisemblance des données observées	54
4.2.1 Comparaison des naissances observées à l'effectif des enfants de moins d'un an.	54
4.2.2 Examen de la variation de la structure par sexe et par âge en rapport avec l'évolution du niveau de la fécondité	55
4.2.3 Examen de la variation de la structure par sexe et par âge en rapport avec l'évolution de certains indices de structure de la fécondité.	56
4.2.4 Examen de la variation de la structure des femmes mariées	57
4.2.5 Indices observés en 1987	57
4.2.6 Examen de la vraisemblance des indices observés en comparaison avec ceux du recensement de 1976	59
4.2.7 Examen des taux comparés de natalité et de fécondité	60
Chapitre 5 : Evaluation des données sur la mortalité	62
5.1 Méthodes d'observation	62
5.2 Qualité des données	63
5.2.1 Niveaux et structures de la mortalité	63
5.2.2 Evaluation de la structure par sexe.	66
5.2.3 Evaluation de la mortalité infantile	66
5.2.4 Choix de la méthode de correction des déformations observées	66

Chapitre 2 : Evaluation des chiffres globaux du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat	38
2.1 Examen de la variation géographique de la taille des ménages et de la proportion des ménages d'une personne	38
2.2 Contrôle de vraisemblance de la répartition spatiale de la population	39
2.2.1 Examen de la variation du rapport de masculinité en rapport avec l'indice d'efficacité des migrations	40
2.2.2 Examen de la variation des densités de peuplement en rapport avec les courants migratoires	41
2.2.3 Examen de la variation des taux de survie inter-censitaire et de l'évolution du taux d'urbanisation par sexe entre 1976 et 1987	42
2.2.4 Examen de la variation de quelques indicateurs socio-démographiques par province selon le secteur de résidence	44

Chapitre 3 : Rapprochement des résultats du RGPH 1987 avec les résultats d'autres comptages	47
3.1 Evaluation simultanée des recensements de 1976 et 1987	47
3.1.1 Examen de la concordance des effectifs globaux dénombrés en 1976 et 1987	47
3.1.2 Examen des taux de survie entre les deux recensements	48
3.1.3 Appréciation de la qualité de la répartition par sexe et par âge en 1976 et 1987	49
3.1.4 Choix de la méthode d'ajustement de la structure par sexe et par âge	49
3.2 Rapprochement des résultats du RGPH 1987 avec ceux de l'Enquête budget-Consommation et du Recensement Agricole	52
3.2.1 Les résultats de l'Enquête Budget-Consommation	52
3.2.2 Les résultats du Recensement Agricole	52
3.3 Rapprochement du taux d'accroissement moyen annuel de la population du Cameroun avec ceux des pays voisins	52

LISTE DES TABLEAUX

N°	Titres	Pages
Tab. 1.1	Taux de couverture du RGPH 1987	21
Tab. 1.2	Répartition des omissions et erreur par variable	25
Tab. 1.3	Nombre d'erreurs de ZD rejetées par l'unité de contrôle et les rejets confirmés par l'unité de traitement informatique.	28
Tab 2.1	Taille moyenne des ménages et proportion des ménages d'une personne par unité administrative selon le secteur de résidence au RGPH 1987.	39
Tab 2.2	Variation du rapport de masculinité et l'indice d'efficacité des migrations par province.	40
Tab 2.3	Variation des densités de peuplement, des taux d'efficacité des migrations, et des taux d'immigration et d'émigration, des taux apparents d'accroissement intercensitaire par province	42
Tab 2.4	Taux de survie intercensitaire et taux d'urbanisation par province et par sexe	43
Tab 2.5	Variation de quelques indicateurs socio-démographiques selon les provinces et le secteur de résidence.	44
Tab 3.1	Répartition en (%) des résidents camerounais et étrangers par grands groupes d'âges (RGPH 87)	50
Tab 3.2	Taux apparents de survie entre 1976 et 1987	51
Tab 3.3	indice de Wipple par secteur selon le sexe (RGPH 1987).	51
Tab 4.1	Proportion de la population par groupes d'âges selon le sexe 1976 et 1987	55
Tab 4.2	Calendrier de la fécondité en 1976 et 1987	56
Tab 4.3	Proportion des femmes mariées de 15 ans et plus par groupes d'âges selon l'année d'observation	57
Tab 4.4	Naissances vivantes des 12 derniers mois et taux de fécondité par âge de la mère (1987)	58
Tab 4.5	Quelques indices de fécondité et de natalité en 1976 et 1987	59
Tab 4.6	Taux de fécondité par âge 1976 et 1987	60
Tab 4.7	Taux comparé de natalité et taux comparé général de fécondité	61
Tab 5.1	Taux de mortalité par sexe et par groupes d'âges observés au Cameroun 1987	65
Tab 5.2	Résumé des principaux indicateurs de mortalité au Cameroun (Avril 1987)	68

ABREVIATIONS

RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
IFORD	Institut de Formation et de Recherche Démographiques
MINPAT	Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire
C E A	Commission Economique pour l'Afrique
INSEE	Institut National de Statistique et des Etudes Economiques
CITICAM	Classification Internationale Type des Industries adaptée au Cameroun
E B C	Enquête Budget-Consommation
I E M	Indice d'efficacité des migrations
R C A	République Centrafricaine
T B N	Taux Brut de Natalité
T B R	Taux Brut de Reproduction
T G F G	Taux Global de Fécondité Générale
T B M	Taux Brut de Mortalité
Z D	Zone de Dénombrement

INTRODUCTION

Un recensement général de la population et de l'habitant est une série d'opérations complexes dont le but est de fournir aux administrations tant publiques que privées ou à tout autre utilisateur, une masse d'informations variées sur la population et sur leurs habitations, informations utilisées comme données fondamentales dans la prise de décisions sur le plan du développement économique et social en général ou sur le plan des micro-réalisations en particulier. C'est donc un des moyens privilégiés de collecte et une source de base de données sur la population pour une meilleure description de celle-ci.

A ce titre, un soin particulier doit être apporté d'abord à la définition claire des objectifs généraux du projet et à celle des objectifs assignés aux différentes opérations à réaliser avant leur mise en oeuvre; ensuite, les moyens et les méthodes d'exécution de toutes les séquences des opérations prévues, doivent être pensés et décrits à l'avance avec toute la précision souhaitée.

Malheureusement, en dépit des précautions prises au début et au cours de l'exécution d'un recensement de la population, de multiples erreurs apparues tant lors de la conception que pendant la mise en oeuvre du projet, peuvent hypothéquer la qualité des données, contribuant ainsi à fausser les conclusions que l'on peut tirer de leur analyse ou de leur utilisation. Aussi, importe-t-il de porter un jugement de valeur sur les données collectées afin de fournir à l'utilisateur des éléments pour l'appréciation objective de la qualité de celles-ci.

Ainsi, la connaissance des sources et du niveau des erreurs commises peut orienter et faciliter l'analyse et l'interprétation des résultats, surtout lorsqu'il s'agit de comparer ceux-ci avec les données provenant d'autres sources et élaborées dans des conditions semblables.

En plus de cet avantage, l'évaluation des données d'un recensement de la population peut aider à la planification des opérations d'enquête et de recensement démographiques ultérieurs.

Cependant, l'évaluation des données laisse supposer l'existence d'une information normative utilisée comme guide de comparaisons. Dans ce contexte, évaluer la qualité des données d'un recensement démographique, c'est mesurer les écarts entre ces données et celles provenant d'autres sources indépendantes et réputées de meilleure qualité. Mais en réalité, il n'existe pas un ensemble de données jugé parfait et qui peut servir d'étalon aux comparaisons avec d'autres données. En d'autres termes, les données statistiques élaborées à partir des recensements peuvent, de par la nature même de ces opérations,

présenter des imperfections. Cette mise en garde suggère le caractère relatif des résultats que l'on pourrait tirer d'une évaluation des données d'un tel projet.

L'exercice entrepris dans le présent document porte sur un examen critique des points suivants:

- la méthodologie utilisée dans ce projet et la manière dont elle a été appliquée;
- le niveau de l'effectif global de la population en comparaison éventuellement avec d'autres sources;
- la structure générale de la population par sexe et par âge;
- les données relatives aux mouvements de la population.

CHAPITRE 1

EVALUATION DE LA METHODOLOGIE DU DEUXIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ¹

Dans ce chapitre, les objectifs assignés au projet seront d'abord rappelés. Ensuite, il sera donné un aperçu de la méthodologie utilisée lors de la collecte des données sur le terrain. Enfin, sera examinée la manière dont la phase d'exploitation a été exécutée. A chacune de ces étapes, la plupart des principaux problèmes rencontrés lors de l'exécution de ces opérations, seront mentionnés ainsi que les différentes solutions y appliquées.

1.1. OBJECTIFS DU PROJET

Institué par décret n° 85/506 du 11 avril 1985, le 2ème RGPH fait partie des projets prioritaires retenus dans le Vème Plan Quinquennal du Cameroun. Il s'inscrit également dans le cadre des recommandations des Nations-Unies préconisant la réalisation des recensements démographiques dans les années 1980. A ce double titre, le Gouvernement camerounais avait retenu les objectifs suivants pour ce projet:

1.1.1. OBJECTIFS A LONG TERME

Le projet comporte deux objectifs généraux importants:

- fournir aux administrations publiques et aux divers utilisateurs une masse d'informations détaillées et à jour sur la situation démographique du pays ainsi que sur les conditions de l'habitat, informations devant servir comme base d'étude pour l'établissement des futurs plans généraux et sectoriels de développement;
- dégager les tendances de l'évolution démographique du pays.

1.1.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques du 2ème RGPH peuvent être résumés comme étant les résultats immédiats attendus du projet. Ils sont contenus dans l'article 2 du décret sus-visé; il s'agit de:

1) Ce chapitre a été rédigé par Martin BALEPA

- procéder à un inventaire exhaustif des ressources en hommes et dans le domaine de l'habitat;
- localiser, par unité administrative, les effectifs de la population;
- déterminer la structure de la population selon le sexe, l'âge, la nationalité, les caractéristiques socio-économiques et culturelles;
- saisir les mouvements naturels et migratoires de la population;
- mettre à jour la base de sondage nécessaire aux travaux ultérieurs d'enquête par sondage auprès de la population;
- créer un fichier national des localités.

Mis à part le dernier point, l'on relève, à titre de comparaison rapide, que le nombre et la nature des objectifs n'ont pas changé entre le premier et le deuxième recensements de la population réalisés au Cameroun.

En d'autres termes, il s'agit surtout à travers ce recensement, de disposer des données sur les effectifs de la population non seulement au niveau national, mais également au niveau de toutes les unités administratives, des villages et des localités dans le but de mieux cerner la croissance démographique ainsi que l'ampleur des mouvements naturels et migratoires de la population.

1.2. PRIORITES ET JUSTIFICATION

La décision d'entreprendre un deuxième recensement démographique après celui de 1976, relève de la volonté du Gouvernement camerounais de mettre à la disposition des utilisateurs des données socio-économiques sur la population régulièrement mises à jour. Cette volonté est traduite dans le Programme National de mise en place de Dispositifs permanents d'Enquêtes auprès des Ménages, dont ce projet fait partie.

Par ailleurs, bien que l'on dispose d'un certain nombre d'informations, certains aspects de la démographie camerounaise restaient mal connus, tels que:

- les migrations internes et internationales;
- la mortalité générale et la fécondité.

En plus de ces deux points, le premier recensement de la population a soulevé un certain nombre d'interrogations auxquelles il convenait d'apporter un début d'éclaircissement. Il s'agit en particulier:

- de l'important déficit masculin entre 15 et 50 ans observé en 1976 et le décrochage des effectifs de 5-9 ans à 10-14 ans;
- des grands courants et des effets migratoires internes, notamment l'exode rural et l'urbanisation;

- des caractéristiques de certaines sous-populations telles que les pygmées et les nomades.

Dans ce contexte, le contenu de ce recensement devait obéir à des priorités précises. En tout premier lieu, les objectifs prescrits par le décret institutionnel devaient être respectés. En deuxième lieu, il fallait garantir la comparabilité des données avec celles d'autres pays d'une part et avec celles du premier recensement d'autre part. Enfin, il fallait tenir compte d'autres contraintes telles que les coûts et les possibilités de collecte de l'information.

1.3. ORGANISATION GENERALE DES TRAVAUX

On distinguera ici les organes chargés de l'exécution des travaux et le plan des opérations.

1.3.1. ORGANES DU RECENSEMENT

a) Les organes centraux

Trois types d'organes ont dirigé les travaux du 2ème RGPH.

i) Le Conseil National du Recensement

Il regroupe les Ministres dont les activités des départements sont particulièrement tournées vers les problèmes de population et connexes d'une part et les Gouverneurs de province, d'autre part.

Le Conseil prend des décisions concernant le projet et donne des orientations à l'ensemble des opérations de recensement.

ii) Le Comité Technique du Recensement

Il regroupe la plupart des hauts responsables de l'Administration camerounaise et ceux des organismes nationaux et institutions internationales basées à Yaoundé et traitant des questions de population ou soulevées par la réalisation des travaux du recensement.

Il est l'organe consultatif du Conseil National et a pour rôle de s'assurer du bon déroulement des opérations du 2ème RGPH.

iii) La Direction Nationale

Conformément aux dispositions contenues dans le décret n 85/506 du 11 avril 1985 instituant le 2ème RGPH et aux décisions du Conseil National, la

Direction Nationale est chargée de l'exécution du projet.

A ce titre, elle a en charge, en plus des activités de gestion courante, la conception et la conduite de toutes les opérations techniques relatives au projet (voir le résumé de ces opérations à la section 1.3.2).

Elle est structurée en divisions:

- la division des affaires administratives;
- la division de la cartographie;
- la division de la méthodologie et des opérations de terrain;
- la division de l'exploitation;
- la division de l'analyse et des publications.

Ces divisions ont été, pour la plupart, structurées en sections en fonction des matières traitées.

Cet organigramme est complété par un agent comptable chargé des questions financières.

Les ressources humaines de la Direction Nationale étaient composées de démographes, de statisticiens de tous les niveaux, des personnels administratifs et financier et d'agents d'appui.

L'effectif du personnel cadre (démographes et statisticiens) est évalué en moyenne à 15. Ce personnel qui est entièrement composé de nationaux, avait la charge de concevoir et d'exécuter ou de faire exécuter l'ensemble des opérations.

Par ailleurs, il convient de souligner que la Direction Nationale bénéficiait, lorsque la nécessité se faisait sentir, des missions de consultation des conseillers régionaux de la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique dans les domaines suivants: cartographie, traitement et analyse des données.

iv) Les Comités locaux de recensement et les services extérieurs du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire

L'organisation et l'exécution des travaux de terrain du 2ème RGPH ont bénéficié énormément de la collaboration et des interventions des comités locaux de recensement créés par le décret organique d'une part, et d'autre part de l'appui logistique apporté par les services extérieurs du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire (MINPAT).

Les comités de recensement avaient été mis en place à chaque niveau de la hiérarchie administrative locale (province, département, arrondissement et district). Leur rôle était d'animer les campagnes de sensibilisation de recensement dans leur circonscription de compétence. Grâce à leur action, le

message destiné à toutes les couches de population a été acheminé. Dans la plupart des cas, l'agent enquêteur avait toujours été précédé par ce message dans les localités visitées.

En ce qui concerne les services extérieurs du MINPAT, leur appui a été déterminant dans les domaines suivants:

- renforcement des ressources humaines en personnel d'encadrement et d'appui;
- assistance aux comités locaux de recensement;
- mise à la disposition du 2è RGPH des locaux pour le stockage du matériel et des questionnaires.

D'une manière générale, l'on peut affirmer que le déploiement des services du MINPAT sur l'ensemble du territoire a constitué un atout indéniable pour l'organisation des travaux de terrain. Les différents intervenants avaient une connaissance parfaite du terrain pour y avoir exercé régulièrement leurs activités.

En plus, les responsables de ces services entretenaient généralement de bonnes relations tant avec les autorités administratives qu'avec les autorités politiques, traditionnelles et religieuses.

b) Les organes d'exécution des travaux de terrain

i) La Direction Nationale

La Direction Nationale du 2ème RGPH était l'élément central de coordination des travaux de dénombrement à l'échelon national. Son rôle était de veiller au bon déroulement de la collecte des informations par une stricte application des instructions contenues dans les documents méthodologiques. Pour renforcer cette coordination pendant la période de dénombrement, le territoire national avait été divisé en quatre secteurs d'inspection confiés à des cadres de haut niveau ayant participé à l'élaboration des instructions et à la réalisation des travaux de recensement pilote. Ils avaient pour rôle d'apporter, dans leurs secteurs d'inspection respectifs, une assistance technique appropriée aux personnels de dénombrement et de trouver, compte tenu de leur expérience, des solutions à certains problèmes locaux.

ii) Le coordinateur provincial

Au niveau de chaque province (10 unités), l'organisation du dénombrement s'est appuyée sur les services du délégué provincial du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire. Bien qu'il ait participé activement à l'organisation de

la campagne de sensibilisation, le délégué provincial était beaucoup plus un coordinateur administratif du projet (gestion du matériel et des fonds, acheminement des documents,...) au niveau provincial.

iii) Le superviseur

Le département (49 unités) était placé sous la responsabilité d'un superviseur dont quelques-unes de ses charges sur le plan technique étaient les suivantes:

- former le personnel de sa zone de supervision;
- effectuer les contrôles des documents de collecte;
- récapituler les effectifs de sa zone de supervision.

Cependant, en ce qui concerne les départements du Mfoundi (Yaoundé) et du Wouri (Douala), cette organisation a été renforcée. En effet, trois superviseurs avaient été désignés à Yaoundé et cinq à Douala pour un effectif conséquent plus important de contrôleurs.

Il convient de souligner que l'équipe de superviseurs était formée de cadres de la Direction nationale du projet, des cadres des services provinciaux de la statistique ou de la planification et de quelques délégués départementaux du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire; ils dépendaient directement de la Direction nationale du projet en ce qui concerne les problèmes techniques.

iv) Le contrôleur

Un contrôleur était chargé de la supervision intermédiaire des travaux. Il s'occupait des tâches administratives et des contrôles techniques de tous les documents de travail et s'assurait de l'exhaustivité du dénombrement dans sa zone.

Les contrôleurs étaient recrutés parmi les techniciens de la statistique ou selon le cas directement sur le marché de l'emploi suivant des critères qui avaient été préalablement définis.

v) Le chef d'équipe

Le travail d'un agent recenseur était contrôlé par un chef d'équipe qui avait à sa charge trois ou quatre zones de dénombrement. Parmi les multiples tâches d'un chef d'équipe, on peut relever:

- l'établissement du plan de travail de l'agent recenseur;
- l'examen et la vérification du travail de l'agent recenseur (tous les questionnaires devaient être vérifiés les premiers jours afin d'y apporter

- les corrections nécessaires en présence de l'agent recenseur);
- le contrôle immédiat de la couverture du dénombrement dans les zones de sa compétence;
- la récapitulation du dépouillement manuel préliminaire.

Les chefs d'équipe étaient recrutés suivant les mêmes procédures que les contrôleurs non fonctionnaires.

vi) L'agent recenseur

Une zone de dénombrement (environ 1000 habitants) était confiée à un agent recenseur. Celui-ci recevait instructions de recueillir des informations sur les populations des localités de sa zone sur des questionnaires, selon des procédures précises qui lui étaient enseignées.

Les agents recenseurs étaient sélectionnés suivant les mêmes procédures que les chefs d'équipe.

c) Les problèmes posés par cette organisation

Cette organisation n'a pas posé de problèmes majeurs. Cependant, deux types de difficultés sont à signaler:

Premièrement, pour certains départements et arrondissements, hormis le Mfoundi et le Wouri, le nombre de cadres de supervision et de contrôle s'est avéré insuffisant eu égard à leur étendue, à leur enclavement et à l'insuffisance des moyens de déplacement adaptés.

Deuxièmement, il n'était pas toujours facile de recruter des agents de niveau d'instruction requis à tous les postes prévus. Dans certains cas, il a fallu faire appel soit à des agents d'un niveau inférieur soit à des agents de niveau requis, mais originaires d'autres régions que la région du dénombrement, contrairement à ce qui avait été préconisé.

1.3.2. PLAN DES OPERATIONS

Les opérations du 2ème RGPH peuvent être réparties en quatre grandes rubriques :

- a) - les travaux préparatoires,
- b) - les opérations de terrain,
- c) - l'exploitation des données, (voir section 1.5)
- d) - l'analyse et la publication des résultats²

² Cette partie sera développée dans le Vol.1, Tome 3, Rapport général du recensement : Exploitation, Analyse et Publication

a) Les travaux préparatoires

Ils couvrent l'installation et l'élaboration des textes réglementaires d'une et la préparation technique proprement dite, d'autre part.

S'agissant de l'installation, le projet a bénéficié de locaux confortables tant l'ensemble des services. En particulier, des salles spécialisées ont été aménagées: cartothèque, archives pour le stockage adéquat des questionnaires, salles de traitement des données. Ces salles ont été convenablement équipées.

En ce qui concerne les textes réglementaires, ils ont été élaborés de manière à simplifier les procédures d'intervention des agents de recensement sur terrain. En particulier, le recours systématique à la hiérarchie a été sensiblement allégé pour faciliter le déplacement des personnels.

Quant à la préparation technique, elle a consisté à :

- rédiger les méthodologies générales et particulières des opérations;
- conduire sur le terrain les opérations de cartographie censitaire et leur exploitation en bureau;
- exécuter le recensement pilote;
- sensibiliser les populations;
- former et à faire former tous les personnels techniques intervenant dans le projet.

i) Les méthodologies

La rédaction des méthodologies et des notes diverses est un principe qui a été appliqué tout le long de l'exécution du projet. Chaque opération à effectuer, chaque mission importante programmée a fait l'objet d'une note détaillée faisant ressortir objectifs visés par la question et le cheminement à suivre pour les atteindre.

ii) La cartographie censitaire

Deux objectifs principaux étaient assignés aux travaux de cartographie censitaire:

- faire un inventaire des sites habités, en même temps qu'une estimation rapide de leur population en vue d'en faciliter le dénombrement et plus tard l'analyse;
- préparer l'élaboration du fichier national des localités. Pour ce faire, des brigades de travail ont été constituées à l'effet de mettre à jour des cartes et listes de localités qui leur étaient confiées.

Ces brigades étaient également chargées de:

- renseigner des photographies aériennes, lorsqu'elles étaient disponibles;
- de dessiner des plans topographiques sommaires des localités importantes, quand ceux-ci n'existaient pas;
- de proposer un premier découpage des régions parcourues en unités de dénombrement;
- et de collecter des données communautaires relatives aux localités sur la base d'un questionnaire prévu à cet effet.

Toutes ces données ont été exploitées et analysées et ont permis d'aboutir au découpage du pays en 10000 zones de dénombrement (de 1000 habitants en moyenne) environ et à leur report sur des cartes qui étaient ensuite confiées à chaque agent intervenant dans le dénombrement.

iii) Le recensement pilote

Un recensement pilote avait été organisé quelques mois avant le dénombrement principal dans le but d'évaluer, par une série de tests, toutes les méthodes choisies pour le recensement principal. Il s'agissait essentiellement de tests sur les méthodes de dénombrement, les procédures de collecte, les questionnaires et différents imprimés techniques, la campagne de sensibilisation, la cartographie, l'organisation générale, la logistique de terrain, le recrutement et la formation du personnel.

Douze arrondissements présentant des difficultés diverses et les villes de Douala et Yaoundé avaient été choisis comme base de sondage d'où devaient être tirées des zones de dénombrement pilote.

Ces tests avaient été réalisés comme prévus. Parmi les observations, l'on a noté par exemple que les questionnaires étaient remplis avec 29 cas d'omissions et 54 cas de réponses illogiques en moyenne par zone de dénombrement. Par ailleurs, le dépouillement des fiches de qualité des réponses a permis de constater que les colonnes ayant enregistré le plus d'erreurs ont été celles relatives aux questions suivantes:

- le lien de parenté,
- l'âge,
- le lieu de résidence antérieure,
- la fréquentation scolaire,
- la situation économique,
- l'alphabétisation,
- la survie des enfants.

